

LA STANDARDISATION DE L'AMAZIGHE AU MAROC : ENJEUX ET RECEPTION AUPRES DES ENSEIGNANTS

ABOUZAID Myriam
LIDILEM, Université Stendhal, Grenoble, France
myriamabouzaid@yahoo.fr

Résumé : Au Maroc, la langue amazighe (berbère), jusqu'alors minorée et divisée en de nombreux parlers, est l'objet d'un travail de standardisation ayant débuté de façon officielle en 2001. Nous présenterons la reconnaissance institutionnelle de cette langue à travers une description de cet aménagement du corpus, puis nous commenterons la réception de cette nouvelle langue unifiée chez des personnes concernées au premier plan : les nouveaux enseignants d'amazighe.

Mots-clés : Berbère/amazighe ; aménagement linguistique ; langue minorée ; diglossie.

1. Introduction

Au Maroc, la langue amazighe (berbère) a toujours possédé un statut minoré malgré un usage numériquement important (environ 50% de la population (Boukous, 1995 : 32)). Elle y cohabite avec l'arabe standard (unique langue officielle), l'arabe dialectal marocain et le français (ancienne langue officielle du protectorat français). Ces langues ont, bien entendu, des fonctions et des statuts distincts, et créent une situation de « diglossie enchâssée » (Calvet, 1987 : 47). En outre, l'amazighe se décline en trois grands ensembles dialectaux : le *tarifite* (au nord du pays), le *tamazighte* (au centre) et le *tachelhite* (au sud). En 2001, l'IRCAM (Institut Royal de la Culture Amazighe au Maroc) a été créé avec pour mission de standardiser la langue amazighe en vue d'une reconnaissance institutionnelle de la langue-culture amazighe. Nous souhaitons rendre compte de ce récent changement de direction dans la politique linguistique du Maroc en faveur de la langue amazighe.

2. Problématique

Dans quelle mesure cette entreprise de standardisation de la langue peut-elle aboutir à la création d'une situation de diglossie supplémentaire, avec une langue « haute », codifiée et écrite, qui coexisterait avec des variétés dialectales demeurant « basses » (Ferguson, 1959).

3. Méthodologie

Nous avons mené une enquête sociolinguistique de terrain, de type qualitatif, à partir d'entretiens semi-directifs. Nos enquêtés se répartissent en deux catégories :

- 6 "décideurs" en matière d'aménagement du corpus (linguistes membres de l'IRCAM).
- 15 enseignants d'amazighe (instituteurs).

Les entretiens de la première catégorie nous ont permis de mieux cerner le processus de codification de la langue et ses enjeux. Ceux de la deuxième catégorie ont été soumis à une analyse de contenus, laquelle a mis au jour des représentations sociales à l'égard de la langue nouvellement standardisée.

4. Hypothèses de départ

4.1. Première hypothèse

Nous avons soulevé la possibilité que des différences d'attitude générale pouvaient apparaître entre les communautés linguistiques géographiquement éloignées et dont les variétés parlées diffèrent considérablement.

4.2. Deuxième hypothèse

Nous postulons que les représentations peuvent différer suivant la place de la langue dans l'environnement des enquêtés et des élèves. Nous avons donc choisi de rencontrer des enseignants exerçant dans des zones rurales et dans des centres urbains.

5. Premiers résultats

5.1. Les décisions officielles en matière d'action sur le corpus

Le choix des aménageurs s'est porté sur une gestion démocratique de la diversité dialectale (Ameur *et al.*, 2004). Cela revient à élaborer une langue qui soit commune aux trois zones d'intercompréhension dialectale. L'aménagement de l'amazighe se situe dans l'optique de la *koïnè* grecque, soit une langue créée sur la composition de différents dialectes (Taïfi, 2004). Il s'agit d'une « codification compositionnelle » (Castellanos, 2003 : 28). On aboutit donc à un processus comparable à celui de la « langue polynomique » corse qui « rend compte de la diversité dialectale, lui confère un caractère légitime et ne hiérarchise pas les différentes normes en présence » (Comiti & Di Meglio, 1999 : 63).

5.2. La réception de la langue unifiée auprès d'enseignants

Nous retiendrons trois points essentiels :

- L'établissement de normes engendre un fort rehaussement du prestige de la langue. Ceci constitue un atout majeur à l'égard de l'acceptation de la langue standard.
- Cependant, de nombreuses contradictions peuvent subsister chez un même enquêté concernant la langue standard, lorsque celle-ci s'éloigne nettement du parler quotidien. La langue unifiée semble être à la fois une aspiration et un objet de méfiance. Une standardisation par étapes successives s'avère indispensable.
- Si, comme le pose notre problématique, la langue unifiée semble susceptible d'acquérir de nombreux traits d'une variété « haute » dans un schéma de diglossie, les réactions de nombreux enquêtés révèlent que la diglossie arabe préexistante a déjà préparé le terrain à cette éventualité et que, loin de constituer un handicap, une telle évolution ne ferait que valoriser le nouvel idiome.

6. Perspectives d'approfondissement

Ces premiers résultats ont permis d'accéder aux représentations d'un échantillon d'enquêtés somme toute restreint et spécifique : des enseignants de la langue. Il nous semble nécessaire, dans un souci d'approfondissement de cette recherche, d'élargir cet échantillon afin d'atteindre des locuteurs « non spécialistes » amazighophones et arabophones (ces derniers étant également concernés par l'apprentissage de l'amazighe). En outre, en Algérie, pays frontalier du Maroc, la voie choisie pour la reconnaissance institutionnelle de l'amazighe s'avère radicalement différente et suggère ainsi une étude comparative qui permettrait de mieux comprendre le déroulement et les enjeux de l'évolution de cette même langue.

Références bibliographiques

AMEUR, Meftaha et BOUMALIK, Abdallah (dir.) (2004) : *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires n°3.

BOUKOUS, Ahmed (1995) : *Société, langues et cultures au Maroc*, série : Essais et études n°8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.

CALVET, Louis-Jean (1987) : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot.

CALVET, Louis-Jean (1993) : *La sociolinguistique*, Collection Que sais-je ? PUF.

CASTELLANOS, Carles (2003) : « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazighe : la langue commune et l'aménagement néologique » dans *Les Actes du colloque international sur l'amazighe : « Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazighe »*, organisé par la Fondation BMCE, pp. 21- 48.

FERGUSON, Charles (1959) "Diglossia". *Word*, 15, pp 325-340.

TAIFI, Miloud (2003) : « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique » dans Ameur, M. et Boumalk, A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, IRCAM, pp. 30-43.